

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 08 — — soir, Omnibus.
4 — 18 — — Express.
7 — 11 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

La *Epoca* nous apprend que le général Cialdini se rend à Madrid avec une mission de son souverain, le roi Victor-Emmanuel. A ce sujet, le journal espagnol fait les réflexions suivantes :

« Le général Cialdini est marié à une dame espagnole, qui l'accompagne dans sa visite en Espagne. Si, comme c'est probable, le voyage du général a quelque autre objet que le règlement de la succession Fanti dont on parle, le roi d'Italie pouvait difficilement se faire représenter par un homme plus sympathique à la société madrilène et mieux reçu à la cour. Uni à l'Espagne par des liens de famille, le général a su inspirer à tous une véritable estime pour son caractère franc et loyal ; aussi peut-on penser que ce voyage pourrait bien être le précurseur d'événements que, dans l'intérêt de l'Espagne, on doit souhaiter vivement voir s'accomplir. »

On lit dans la *Gazette de Flensburg*, du 6 mai :

La sentence judiciaire contre les signataires de l'Adresse à l'Empereur Napoléon a été prononcée aujourd'hui. Quatre des signataires ; MM. Schrøder, négociant ; Janssen, intendant ; Pärtch, boucher ; Tuchsén, pilote, ont été condamnés, pour tentative de haute trahison, à six mois de détention dans une forteresse et aux frais en ce qui les concerne ; deux autres, MM. Thomson et Spring, cordonnier, à deux mois de prison et aux frais ; le pilote Ulrichsen, aux frais seulement.

L'affaire concernant M. Edmund préoccupe beaucoup les esprits en Angleterre. On sait que M. Edmund était secrétaire des patentes et qu'il a été reconnu, après une enquête minutieuse, que sa gestion avait été très-mauvaise.

Le lord-chancelier avait espéré pouvoir étouffer cette affaire en permettant à ce fonctionnaire de donner sa démission ; il avait même demandé pour lui, à la Chambre des lords, une pension de retraite, s'il consentait à rendre au Trésor les sommes dont il l'avait frustré.

Mais après le rapport qui a suivi l'enquête, la commission a déclaré que le lord avait usé de trop d'indulgence à l'égard du secrétaire prévaricateur, et elle a blâmé très-explicitement sa conduite.

Là-dessus le lord chancelier avait cru devoir donner sa démission, mais elle a été jusqu'à présent refusée par la Chambre.

On lit dans l'*Invalide russe*, du 5 mai :

« Le dernier chef de l'insurrection polonaise, l'abbé Stanislas Brzozko, qui se cachait jusqu'à présent avec sa bande dans les forêts impénétrables du gouvernement de Lublin, a été pris avec son aide-de-camp, nommé Wilczynki, dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, et écroué dans une prison de Varsovie.

« L'abbé Brzozko s'est défendu en désespéré, et il a été blessé d'un coup de feu par un officier des cosaques.

« Il a été découvert dans un hangar entouré de murs épais attenant à la maison d'un maire de village, nommé Xavier Bichinski, près de la petite ville de Sokolowo.

« Nous avons un rapport de l'abbé Brzozko, adressé au gouvernement national, où il s'intitule « grand aumônier et général des armées » nationales. »

On lit dans le *Courier de Wilna* :

« Le propriétaire noble du gouvernement de Minsk, Telesphor Cholevo, traduit devant un conseil de guerre, a été reconnu coupable d'avoir fait partie d'une bande d'insurgés, et après sa dispersion, d'avoir commis divers méfaits.

« Cholevo a été condamné à la peine capitale et pendu près du village de Rorowliany, (district de Minok). »

Des avis de Constantinople du 4 disent que le patriarche grec et le synode se proposent d'excommunier le prince Couza à cause de ses procédés dans l'affaire des évêques et du sequestre mis par lui sur les biens ecclésiastiques.

On écrit de Tunis, le 5 mai :

Il est très-vrai que la révolte a causé au gouvernement de Tunis une secousse très-forte et une dépense très-lourde ; mais la perception rapide des impôts de plus de deux ans, et de ce qui a été imposé aux habitants du Sahel pour contribution de guerre, fait que le gouvernement a plutôt gagné que perdu. Il y avait un emprunt tunisien, soit une dette flottante, à Tunis, pour une dizaine de millions environ ; Son Altesse a décrété le remboursement de cette dette, ce qui aura lieu vers la fin de ce mois, époque à laquelle le gouvernement a la faculté de rembourser ou de prolonger.

Des mesures sages dans l'administration financière ont été prises ; l'industrie paraît renaitre, une Compagnie vient de se former pour exploiter la grande fabrique, à Tuburba, de draperie, de bonnets et d'autres tissus de laine.

On s'occupe aussi d'un projet de chemin de fer entre la Goulette et la ville de Tunis, ainsi que d'un port pour recevoir les divers bateaux à vapeur que le gouvernement possède maintenant.

M. le ministre de l'intérieur vient d'inaugurer ses rapports avec la presse par une mesure excellente. Il a décidé que les dépêches d'Algérie, rendant compte du voyage de l'Empereur et destinées au *Moniteur*, seraient communiquées à tous les journaux.

Voici la dépêche qui a été communiquée jeudi :

Alger, 10 mai 1865.

Sa Majesté l'Empereur s'est rendu hier au soir au bal donné en son honneur par le maréchal gouverneur général au palais de Mustapha. Cette fête magnifique a été digne de l'hôte auquel elle était offerte. De la hauteur où cette résidence, des anciens deys est située, l'on découvrait le plus resplendissant spectacle. Le fort de l'Empereur, la ville haute, les collines environnantes, la place du gouvernement, les mosquées avec leurs minarets, la flotte majestueuse et tous les bâtiments dans le port éclairés de mille feux, en formaient l'incomparable et lumineux décor. Après le souper, servi à minuit, Sa Majesté est rentrée à Alger au milieu d'une population nombreuse, qui, malgré l'heure avancée, avait attendu son retour.

FEUILLETON.

5

LE PARRAIN ET LE FILLEUL.

NOUVELLE MARITIME.

(Suite.)

Maitre Barbejean avait trouvé son idée en regardant les toits de l'hôpital :

— Je n'ai plus de parents, c'est vrai ! mais les matelots sont mes frères. Que nos invalides soient mes enfants ! Enlevé ! Je donne à l'hôpital tout le restant de mes parts de prise, pour qu'on y reçoive et qu'on y soigne dans leur vieillesse les camarades incapables de courir la bordée du large. Oni ! voilà l'idée !... Et qui sait ? je lui devrai peut-être le lit où je mourrai !... Curé de Gouesnou, merci !... C'est dit, courons chez le commissaire, et ce soir, à la danse ! me voici léger comme un plume d'oiseau-mouche, lesté comme un poisson-volant !

Au bal donné par le ci-devant équipage du *Crache-la-Mort*, maitre Barbejean se fit remarquer par sa folle joie.

Qu'avez-vous donc, maitre ? lui demandèrent ses camarades.

— J'ai, répondit-il, fait que je n'ai plus rien.

— Déjà ! Quelle était donc votre part ?

— Cent mille francs !

— Et c'est mangé ?

— Il n'en reste plus miette ; je suis à sec ; enlevé la pesée ! Je rembarque demain, et qui m'aime me suive !

Par l'intermédiaire du commissaire de marine, la donation, en bonne et due forme, fut faite selon les intentions du donateur, qui ne tarda point à courir de nouveau les grandes aventures. Quant au commissaire, comment n'aurait-il point approuvé le généreux dessein du maitre, lui qui devait un jour en faire autant par l'article de son testament, ainsi conçu :

« Je donne à l'hôpital de Saint-Malo 100,000 fr., qui seront employés à l'achat d'une rente de 5,000 fr. (5 pour 100) sur le Grand-Livre, et destinés à fonder dans ledit hôpital douze lits de matelots. Je supplie MM. les administrateurs d'avoir égard à cette indication très-positive de la profession. J'ai été matelot moi-même. J'ai vué ma vie entière à cette classe malheureuse, et je mets le plus grand prix à lui donner ce dernier témoignage d'intérêt (1).

(1) Textuel. — Voir *Écrits divers et Correspondances de Pierre-Louis Boursaint*, t. II, p. 8 (1854).

V. — LE NAUFRAGÉ.

Le fils aîné de Tanguy et d'Yvonne, Jean Pellet, était d'âge à tirer à la conscription ; Moris, son cadet, enfant de chœur, pris en affection particulière par le bon curé de Guesnou, ne participait guère aux travaux de la ferme et devait à ses études l'honorable qualification de *kloarek* ou de clerc. La petite Yvonne venait ensuite. Enfin, le dernier-né, le filleul de Barbejean, n'avait guère que neuf ans. Un soir, au moment où la famille finissait la prière, les chiens aboyèrent avec fureur.

Un homme, mal vêtu et de très-mauvaise mine, franchissait brusquement la barrière de la lande basse, convertie en un superbe champ de blé-noir. Tanguy et Jean, armés de fourches, sortirent à la rencontre de l'étranger qui tonnait en langage de marins contre les chiens, les fossés, les barrières, les commissaires de marine et les gendarmes de terre ou de mer. A sa voix, Tanguy le reconnut :

— Toi ! Guillou ! dans quel état, mon Dieu ! s'écria-t-il en lui tendant les bras.

— Dans l'état d'un naufragé à qui on refuse jusqu'à son nom, mille milliers de ton nerres !

Les deux vieux camarades s'embrassèrent tendre-

ment dans la demi-obscurité qui n'avait permis à Jean ni à son père de voir autre chose que des haillons en lambeaux, un bâton énorme, des gestes de colère, une barbe épaisse et une longue chevelure en désordre.

— Ami, se hâta de dire Tanguy, tu vois ce beau champ, c'est toi qui l'as fait.

— J'ai bien fait d'autres choses ! interrompit Barbejean. Notre bon curé de Gouesnou vit-il encore ?

— Oui, grâce à Dieu, à preuve qu'il...

— A la bonne heure ! mes galons me seront rendus. Ah ! brigand de commissaire ! scélérats de gendarmes !

— Tes galons ! on voudrait te dégrader ?

— On ne veut pas me reconnaître ! Aventurier, vagabond, forban, que sais-je, moi !... Minute !... Ta femme, mon Fil-de-Carret et les autres enfants ?

— Tout le monde va bien. Tu vois mon aîné, Jean, un bon cultivateur, j'en réponds !

— Je me calme. N'aie pas trop peur quand tu vas me voir à la lumière. Je n'ai pas embelli, au contraire !... Mais, rien qu'à m'entendre, tu es sûr, bien sûr que je suis ton vieux Guillou dit Barbejean ?...

L'Empereur a reçu en audience un certain nombre d'indigènes du territoire militaire de la province d'Alger, des notables de la ville et les principaux membres de la famille du marabout le plus vénéré de la Mitidja, Si Aly Embareck, enterré à Kolda; parmi eux, on voyait le fils d'un ancien khalifat d'Abd-el-Kader, le fils d'un khalifat mort au service de la France, un gendre de l'émir Abd-el-Kader. Les indigènes se sont retirés émus et reconnaissants des paroles sympathiques que Sa Majesté leur a adressées.

Dans l'après-midi, l'Empereur a visité les deux principales mosquées d'Alger où se trouvait réunie une grande affluente de fidèles. Les chefs du culte ont prié pour l'Empereur et ont accueilli avec respect et avec gratitude les assurances de la protection de leur souverain pour leur religion.

La proclamation adressée par l'Empereur au peuple arabe était affichée dans les deux mosquées.

Hier, à une heure de l'après-midi, S. M. l'Empereur a reçu les délégués de la Société impériale d'agriculture d'Alger. L'Empereur s'est entretenu avec une très-grande bienveillance des intérêts généraux du pays, pour lesquels il a manifesté une sollicitude toute particulière.

Hier soir, à cinq heures, Sa Majesté l'Empereur, accompagné de S. Exc. le maréchal Mac-Mahon, est allé visiter les principaux monuments de la ville d'Alger. Sa Majesté a commencé par visiter la cathédrale où elle a été reçue par Mgr Pavy, évêque d'Alger, à la tête du chapitre diocésain. En sortant de la cathédrale, l'Empereur est allé visiter la bibliothèque et le musée. Reçue par le conservateur, M. Berbrugger, Sa Majesté a été conduite dans les salles où les collections sont exposées: dans celles des antiquités, les monuments provenant de Carthage ont particulièrement attiré l'attention de l'Empereur, qui a examiné ensuite avec intérêt une lettre sur parchemin adressée par le général Bonaparte, premier consul, à Mustapha-Pacha, dey d'Alger. De là, Sa Majesté s'est dirigée sur la maison occupée par la cour impériale, où elle a été reçue par M. le premier président Pierrey.

L'Empereur, après être entré dans les mosquées, a terminé sa tournée par une visite au lycée impérial et au collège impérial arabe-français.

AFFAIRE DU «DAIM» ET DE LA «COURONNE.»

Nous trouvons dans la *Patrie* un récit intéressant et détaillé de cet incident maritime, et nous le reproduisons avec d'autant plus de satisfaction qu'il dégage complètement la responsabilité des deux braves et habiles commandants de ces deux navires.

Le 1^{er} mai, au matin, quelque temps avant le départ de l'Empereur pour Alger, l'escadre

d'évolutions, formée sur une seule ligne dans la rade de Marseille, défilait devant l'*Aigle*.

Un nombre considérable de navires de tous genres, ayant à bord des familles de la ville, venues pour assister à cette fête maritime, se tenaient à une certaine distance du yacht impérial; cette distance avait été réglée d'avance. Deux petits bâtiments de guerre, le *Daim*, aviso à vapeur de 120 chevaux, et le *Croiseur*, aviso à vapeur de 60 chevaux, devaient maintenir l'ordre parmi les navires chargés de spectateurs et se tenir à la disposition de l'Empereur.

L'escadre exécutait son mouvement et marchait avec une vitesse de treize nœuds; le *Solférino*, portant pavillon du vice-amiral commandant en chef et tenant la tête de la ligne, avait passé à bâbord de l'*Aigle*, entre le yacht impérial et le *Daim*, qui était sous vapeur, prêt à exécuter les ordres qui lui seraient donnés; la frégate cuirassée la *Couronne*, portant pavillon de M. le contre-amiral Saisset, commandant en sous-ordre, suivait le *Solférino* à la distance réglementaire, et la frégate cuirassée la *Provence* suivait la *Couronne* à la même distance et à la même vitesse.

A ce moment le *Daim*, sur un signal qui lui fut fait par l'*Aigle*, quitta son poste pour aller parler à l'Empereur, et passa bientôt à l'avant de la *Couronne*, qui n'eut pas le temps d'arrêter sa marche et se trouva dans une position des plus difficiles, ayant à bâbord le *Daim*, qu'elle pouvait écraser, et à tribord l'*Aigle*, qu'elle pouvait couler.

Dans cette situation grave, le contre-amiral Saisset, qui avait pris en personne le commandement, eut une inspiration digne d'un marin consommé. Il avait vu que l'Empereur suivait toute la scène; que le contre-amiral de Dompierre d'Hornoy, commandant de l'*Aigle*, prenait toutes ses dispositions et que le yacht impérial avait de la pression; il n'hésita pas. Il commanda:

Bâbord la barre, toute!

Stoppe!

En arrière à toute vitesse!

Droite la barre!

Par cette manœuvre, il sauva le *Daim* et laissa porter sur l'*Aigle*.

La manœuvre eut un succès complet, on entendit la voix de l'Empereur qui s'écria avec beaucoup de sang-froid:

— *Amiral d'Hornoy, partez à toute vitesse!*

En effet, l'*Aigle* évitant la *Couronne* s'éloigna à toute vapeur. Par la manœuvre inverse la *Couronne* serait tombée en grand sur le *Daim* et l'aurait détruit; néanmoins l'abordage ne put être entièrement évité, et le beaupré de la *Couronne* atteignit le *Daim*, mais cet abordage est loin d'avoir eu la gravité qu'on lui a attribuée.

Une seule personne a péri sur le *Daim*, c'est le maître commis du bâtiment. C'est un mal-

heur, mais tout le monde sait que cet infortuné a sauté volontairement du gaillard d'avant à la mer. Il croyait que le navire allait couler, et il voulait se réfugier sur un bâtiment voisin. Il s'est noyé.

Tel est le récit succinct de l'événement. Il a fait ressortir le mérite et le dévouement de deux braves officiers, M. le contre-amiral Saisset a reçu, pour sa belle manœuvre, un témoignage officiel de satisfaction du vice-amiral comte Bouët-Willauriez, commandant en chef.

M. le capitaine de vaisseau de Voulx, commandant du *Daim*, a montré dans la très-difficile position où il s'est trouvé, un courage et un sang-froid au-dessus de tout éloge.

M. de Voulx est un excellent officier. Il a commandé dans la mer Noire, pendant la guerre d'Orient, l'avis à vapeur la *Mégère*, qui a rendu des services de tous les instants; promu au grade de capitaine de vaisseau en juin 1855, il a commandé depuis les vaisseaux à vapeur le *Fleurus*, l'*Ulm* et la frégate à vapeur la *Zénobie*. Il est aujourd'hui commandant de la division navale du littoral sud de la France, et il a son guidon sur le *Daim* et pour chef-lieu de station Marseille.

M. le capitaine de vaisseau de Surville, commandant de la frégate cuirassée la *Provence*, qui marchait à toute vitesse après la *Couronne*, a fait, pour éviter une rencontre avec les autres bâtiments, une belle manœuvre qui a été très-remarquable dans l'escadre.

Citons, en finissant un trait simple et touchant de l'Empereur.

Sa Majesté, sachant qu'un lieutenant de vaisseau de l'état-major de l'*Aigle* avait sa femme et sa fille à bord du *Daim*, et qu'il était profondément inquiet sur leur sort, a renvoyé cet officier à Marseille pour aller savoir de leurs nouvelles; il l'a autorisé à rallier, par la première occasion, l'*Aigle* dans le port d'Alger.

Tout le monde, du reste, sur l'escadre, se loue de la bonté, de la bienveillance et de l'affabilité de l'Empereur.

Voici tous les détails que nous avons pu recueillir sur la mort de l'assassin du président Lincoln.

Booth et Harrold, vêtus d'uniformes confédérés, étaient parvenus à atteindre depuis plusieurs jours la ferme de Garrett.

Blessé, dit-on, à la suite d'une chute de cheval qu'il avait faite en fuyant de Washington, Booth marchait au moyen de deux béquilles.

Dans sa conversation avec les habitants de la ferme, il s'était entretenu de l'assassinat du président, ajoutant que les récompenses pour l'arrestation du coupable ne manqueraient sans doute pas d'être portées jusqu'au chiffre d'un demi-million de dollars.

Le détachement de cavalerie qui était par-

venu à cerner la ferme avait enjoint à Booth et à son complice de se rendre. Celui-ci aurait immédiatement obéi, si Booth ne l'avait accusé de lâcheté.

C'est alors qu'on mit le feu à la ferme, et que Harrold se livra aux soldats fédéraux, tandis que Booth, résolu à se défendre, tira sur un sergent de cavalerie qui ripostait sur-le-champ, et lui logea une balle dans la tête.

L'assassin vécut encore trois heures après cette terrible blessure.

Tous les gens de la maison Garrett ont été arrêtés. Ils assurent qu'ils ne supposaient nullement donner asile à des assassins.

On a également arrêté le plus jeune des frères de Booth, ainsi que le docteur Mudd, du Maryland, qui avait pansé la jambe du meurtrier et lui avait fourni des béquilles.

Booth, au moment de sa mort, portait une forte somme en billets de banque canadiens. Son corps a été transporté à Washington, où on l'a secrètement enterré par ordre du département de la guerre.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le bruit court, dit l'*Indépendance belge*, que la compagnie financière à laquelle l'Empereur a fait allusion dans le discours qu'il a prononcé en arrivant à Alger, et qui pourrait avoir une influence si favorable sur la prospérité de la colonie, serait la compagnie dite Générale, dont M. Schneider est le directeur général.

— Les lettres de Constantinople annoncent qu'Abd-el-Kader a rendu visite à l'ambassadeur de France et qu'il doit repartir bientôt pour Paris.

L'émir est logé à Constantinople, aux frais du gouvernement turc.

Le prince Couza est attendu le mois prochain à Constantinople, se rendant à Vichy.

La souscription à l'emprunt turc de quatre millions de livres est ouverte. Tous les fonctionnaires ont été invités à souscrire pour une somme égale à l'arrière de leurs traitements.

— Le roi de Bavière, dont la maladie avait provoqué pendant quelque temps de sérieuses inquiétudes, est entré en convalescence. Nos renseignements nous apprennent que Sa Majesté sera bientôt entièrement rétablie.

— Les journaux anglais annoncent que le nouveau czarévitch doit épouser la princesse Dagmar d'ici à l'année prochaine d'après les vœux qu'aurait exprimés à son lit de mort le défunt czarévitch.

Cette nouvelle ne reposant sur aucun acte ni sur aucun fait authentique, nous la reproduisons sous toutes réserves.

— Si j'en suis sûr!

— M. le curé, quand il m'aura écouté, me servira de second témoin. C'est qu'on me menait en prison! mais j'ai donné un croc-en-jambe au brigadier, un coup de poing à l'autre gendarme maritime, et me voici!... Est-ce donc ma faute à moi si j'ai changé de peau?

— Tu as changé de peau, Guillou?

— Un effet de l'huile de baleine quand elle est bouillante. Je n'y ai pas perdu les yeux, voilà ce qui me charme.

La mère Yvonne poussa un cri à l'aspect de l'homme en haillons, dont la face rouge et boursoufflée n'était qu'une cicatrice.

— Notre bienfaiteur, ton cousin Guillou, maître Barbejean, défiguré par un accident à la pêche de la baleine, dit Pellec avec une vive émotion.

— Pauvre brave ami! murmura la fermière en lui tendant la main.

Ses deux filles se cachaient derrière elle. Jean restait immobile et stupéfait. Moris le kloarek et Roman éprouaient un sentiment voisin du dégoût. Mais le dernier enfant de la ferme s'avança résolument:

— Parrain, dit-il, je suis bien content de vous

voir, parce que je vous aime tout plein...

— Bon! malgré ça, je ne suis pas agréable à regarder.

— Je vois votre cœur dans vos yeux; nous savons tous que vous êtes le meilleur ami de la case.

Et l'enfant, à ces mots, se jeta dans les bras du marin. Ses frères et sœurs eurent honte de leur première impression. Chacun se rapprocha. Une bouteille de vin, réservée pour pareille fête, fut débouchée, et Barbejean but à la santé de la famille Pellec.

— Frère! dit Tanguy, tu sais que corps et biens, tout ici est à toi et à ton service.

— Parbleu! fit simplement le maître de manœuvres.

Après quoi il raconta brièvement ses dernières campagnes:

— *Le Crache-la-Mort* étant brûlé, dit-il, je m'embarquai pour l'Inde.

— Quoi! interrompit la mère Yvonne, votre vaillant brig corsaire fut brûlé... par les Anglais?

— Non, cousine, par nous autres, et un peu crânement, on s'en flatta!... Une vieille histoire que je passe, vu que je serai bien forcé de la conter demain à M. le curé. Dans l'Inde, ça commença

bien, ça finit mal!... Un vilain matin, je me réveillai à Portsmouth, sur le ponton n° 5. — Premier complot d'évasion, nous sommes découverts, bloqués, deux fois pire, au biscuit pourri et à l'eau de même pour toute ration. — Deuxième complot d'évasion: j'en étais le chef, je suis dénoncé; je reçois cent coups de fouet et suis laissé pour mort. Un fameux bonheur! A l'infirmerie du ponton, je ne remuais ni pieds ni pattes, n'ayant plus le souffle, de manière qu'on m'emporte au grand hôpital à terre, pour servir de sujet aux carabins. Me voilà sur la table de marbre de l'amphithéâtre...

— Jésus, Seigneur! s'écria la mère Yvonne.

— A la première piqûre de scalpel, je crie comme un blaireau; on me met au lit, on me soigne, de façon que, naturellement, je me sauvai, déguisé en vieille anglaise. Une farce à crever de rire!

— Voyons voir? s'écrièrent tous les enfants Pellec.

— Des bêtises! Rappelez-vous seulement que les meilleurs complots d'évasion ne valent pas la résolution d'un homme seul, qui ne sera ni dénoncé ni trahi. Assez causé!... Je file sur Londres, où je me fais presser dans un cabaret, où je boxais à leur

mode. C'était mon plan. On me demande mon nom; je sais parler anglais, oui, mais pas si sot que de trop jaser; je réponds: «*N'intand ket!*» Mon pays? — «*N'intand ket!*» — Ma profession? «*N'intand ket!*» — On m'interroge en français: «*N'intand ket!*» en flamand, en espagnol, toujours «*N'intand ket!*» — «*Quelle langue de sauvage, parle donc ce butor-là?*» dit l'écrivain. Je ris en dedans. Sur la fin arrive un matelot du pays de Galles, où ils parlent tout justement breton, comme vous et moi. — Je répond pour lors que je suis matelot, nommé Guillou, Gallois de naissance, d'un endroit de la côte approchant Pembroke, que je connais bien, y étant allé dans mon jeune temps. L'Anglais avait besoin de monde. On ne m'en demande pas plus. Ce n'est pas comme à Brest, ce tantôt. — Ah! tenez, nos commissaires et nos gendarmes sont pis que des Anglais! Pardon, excuse! Il y a à Saint-Malo un commissaire qui est un homme!... Ce que je dis n'est pas pour lui, disant ce que je vous dis, mes enfants.

Après cette parenthèse, qui fit briller un éclair de reconnaissance dans les yeux bruns de Barbejean:

— Pour lors, donc, reprit-il, me voilà matelot, puis gabier, puis chef de la grande hune à bord du

— Les dernières nouvelles envoyées de Saint-Petersbourg par M. le docteur Van den Corput, qui se trouve depuis quelques semaines en Russie avec une mission du gouvernement belge, annoncent que, grâce aux mesures efficaces prises par le gouvernement russe et aux larges moyens d'assistance prodigués par l'administration de santé, l'épidémie est entrée dans une période franchement décroissante.

Il semble cependant que, à mesure que diminue la fièvre récurrente, dont on compte encore plusieurs centaines de cas, le typhus exanthématique tend à prédominer, en même temps que la fièvre typhoïde.

La mortalité dans ces affections est de 20 à 28 0/0.

Au 24 avril dernier, il y avait à l'hôpital provisoire d'Ismailoff, 512 cas de fièvre récurrente, 108 cas de typhus exanthématique, et 75 cas de fièvre typhoïde.

La maladie est éminemment contagieuse. Sur 500 individus dont se compose le personnel du vaste hôpital d'Aboukhoff, 50 environ ont été atteints. Deux médecins sur 24 qui desservent cet hôpital ont succombé. A Ismailoff, sur 32 médecins, 13 ont été atteints par la maladie.

Deux médecins délégués par le gouvernement autrichien, et dont l'un est le médecin en chef de l'hôpital de Lemberg, suivent assidûment depuis quelques semaines la marche et les symptômes de l'épidémie de fièvre récurrente qui, jusqu'à ce jour, n'a été observée en Europe que pendant les années 1842 et 1843, en Ecosse et en Irlande, et en 1847 dans la haute Silésie.

De toutes les médications qui ont été employées, celle qui a paru la plus efficace est l'administration de l'acide chlorhydrique fortement dilué et de l'eau de chlore.

— Le *Napoléonien* de Troyes annonce ainsi la mort d'un homme assurément fort extraordinaire :

François Chalmel, connu à Troyes sous le nom de *Père Croquignole*, était né le 8 juillet 1794, dans un village près d'Alençon, de parents doués d'une force musculaire tout à fait extraordinaire pour la course.

Son père faisait quarante lieues par jour à pied; son frère, quarante-cinq, et sa sœur trente. Ils sont tous morts à un âge peu avancé. Lui, faisait souvent quarante lieues par jour, et il lui est arrivé une ou deux fois d'en faire quarante-cinq.

Courrier du premier Empire, il portait des dépêches tantôt à l'empereur de Russie, tantôt au chef de l'armée d'Espagne, avec une rapidité presque sans égale. Porteur de dépêches importantes, il fut poursuivi et blessé en 1815, dans les environs de Paris, par des cavaliers allemands, qui lui enlevèrent les papiers dont il était chargé et le laissèrent volontairement

échapper. Il courut, la main sur sa blessure, jusqu'à Versailles où il fut soigné et promptement guéri.

— Une nouvelle petite planète vient d'être découverte par M. Annibal de Gasparis. Son éclat est de dixième grandeur. Nous avons déjà quatre-vingt-deux petites planètes. Nous en serons désormais à la quatre-vingt-troisième jusqu'à ce que des recherches nouvelles en augmentent encore le nombre.

— LE FEU DANS UN WAGON. — Le *Journal de la Meurthe* publie la lettre suivante, de Sarrebourg, racontant un accident qui a eu lieu, il y a quelques jours, sur le chemin de fer de l'Est, et qui eût pu causer de grands malheurs :

« Le 28 avril dernier, une dame prenait à Lunéville le train direct à quatre heures et demie du soir. Elle se plaça dans le compartiment des dames, où elle se trouvait seule avec son enfant de dix-huit mois. Vingt minutes environ après le départ de Lunéville, et vers la station d'Embermenil, elle s'aperçut que le tapis semblait brûler du côté de la portière de droite, en même temps que la fumée envahissait le wagon; elle s'approcha et découvrit avec son pied un trou de la dimension d'une pièce de cinq francs, par lequel la flamme fit invasion dans le wagon. Elle boucha immédiatement ce trou avec son pied; mais ne pouvant supporter la chaleur, elle eut l'idée d'appliquer sur l'ouverture un des coussins, qu'elle comprima avec ses pieds. Quelques minutes après, voulant se rendre compte des progrès de l'incendie et voir s'il y avait lieu de crainte sérieuse avant Sarrebourg, première station d'arrêt après Lunéville, elle découvrit le coussin; mais le feu avait déjà fait une trouée aussi large que le fond d'un chapeau; la flamme lui monta à la figure, et elle replaça précipitamment le coussin. Convaincue alors que, dans quelques minutes, le feu ferait irruption dans le wagon, vu la rapidité avec laquelle il augmentait, elle se mit à appeler à la portière, tout en maintenant le coussin avec ses pieds; mais ses gestes désespérés et ses cris ne réussirent pas à attirer l'attention des gardes de passage à niveau ou des personnes qui se trouvaient sur la voie ou le long de la voie; ou, si leur attention était attirée, si elles voyaient le feu très-apparent déjà sous le wagon, elles ne pouvaient faire arrêter et donner avis au mécanicien, le train étant déjà loin. Le chef de train, de son observatoire placé à l'arrière, ne voyait rien.

» Le convoi traversa la station d'Avrincourt, le feu jaillissait alors en étincelles des deux côtés du wagon; cette dame commençait à sentir le coussin s'enfoncer, sous ses pieds, mais aucun employé n'étant sur le quai et n'ayant pu par conséquent faire monter le disque ou faire un signal d'alarme, le train continua sa marche. Elle chercha alors à attirer l'attention des voyageurs des compartiments voisins, et

elle réussit, en sortant à mi-corps par la portière, à faire pénétrer sa main dans le compartiment voisin. Sa main rencontra un bras qu'elle secoua violemment. Le voyageur ainsi réveillé mit la tête à la portière et vit le feu débordant le wagon. Ce compartiment contenait deux voyageurs, qui unirent leurs cris à ceux de la dame, mais sans plus de succès. Le train allait toujours et le feu aussi. Enfin, et heureusement, le train, près de Réchicourt, rencontra une certaine quantité d'ouvriers occupés à réparer la voie et disséminés sur une grande longueur. Ils donnèrent l'alarme, firent des signes de détresse qui furent aperçus et compris de ceux qui étaient placés sur la machine, et le convoi fut arrêté. Il était temps. Le feu fut en quelques secondes éteint avec l'eau de la machine; des hommes d'équipe montèrent dans le wagon avec des seaux d'eau, prêts à éteindre le feu s'il recommençait, et le train repartit après un quart d'heure d'arrêt jusqu'à Sarrebourg, où on laissa le wagon. Une dame du compartiment voisin, qui, folle de terreur, avait sauté hors du train avant qu'il fut complètement arrêté, en a été quitte pour quelques contusions. La cause du feu serait, suivant un employé du chemin de fer, un morceau de houille enflammée qui serait venu se loger au-dessous du wagon, entre la caisse et une traverse. Selon d'autres employés, cela viendrait du frottement d'un frein trop serré. Nous supposons qu'une enquête a été faite à ce sujet. »

Nous nous joignons à la *Presse* pour demander si l'on comprendra enfin l'urgence d'établir un mode de communication entre les divers wagons, et de délivrer les voyageurs de cette affreuse perspective d'être brûlés vifs ou assassinés sans aucun espoir de secours ?

— On mande de la capitale de Madagascar de curieux détails sur les fêtes malgaches du 1^{er} de l'an. Plus de cinq mille bœufs, assurément, ont été sacrifiés à Tananarive seulement à l'occasion de cette solennité. On en a distribué six cents à l'armée. Le 2 courant, les consuls anglais et français, accompagnés de leurs nationaux, ont été invités au palais d'Argent pour prendre part au *jaka*, qui consiste en un repas officiel composé de petites portions de bœuf conservées de l'année dernière et de riz.

On a porté la santé de la reine de Madagascar et celles de la reine d'Angleterre et de l'empereur des Français. Les consuls anglais et français ont prononcé, dans ces occasions, des discours qui ont prouvé que la meilleure entente existait entre eux.

Peu de jours avant la fête, l'ex-premier ministre a été arrêté sous l'accusation de complot contre le gouvernement hova, et reconnu coupable. Il a été condamné au bannissement, ainsi que quatre de ses complices. Avant son arrestation, toutes les classes de la population

étaient fort excitées, et l'on redoutait une révolution générale; mais le calme est aujourd'hui complètement rétabli. La reine va passer un mois ou deux à Ambohimonga, le village sacré, célèbre par la position que les missionnaires y ont occupée.

Chronique Locale.

Nous publions la liste de MM. les jurés de notre arrondissement appelés à siéger à la session du 2^e trimestre de 1865, qui s'ouvrira le lundi 15 mai, sous la présidence de M. Genevraye, conseiller à la Cour impériale d'Angers.

MM.

De Lespaigneul, Gustave, propriétaire à Allonnes.

Ducamp, Victor, propriétaire au Coudray-Macouard.

Ruault, Edouard, officier retraité à Saumur. Gaudais, Félix, propriétaire à Saumur.

Mauriceau, André-Sosthènes, propriétaire à Grézillé.

De Monti, Louis, propriétaire à Saint-Georges-Châtelais.

Cousineau, Adolphe, propriétaire à Montreuil-Bellay.

Baillou de la Brosse, Edmond, maire à Roumarson.

L'assemblée du Pont-Fouchard se tiendra dimanche prochain 14 mai.

Les souscripteurs à l'Emprunt Mexicain, sont invités à se présenter à la Recette particulière pour retirer leurs obligations.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Les nouvelles du voyage de l'Empereur en Algérie sont toujours excellentes. Sa Majesté doit partir d'Alger vers le 15 courant pour se rendre à Oran.

On sait que plusieurs amendements importants ont été présentés sur les projets de loi relatifs aux attributions des conseils généraux et municipaux. On assure que la commission chargée de l'examen de ce projet se serait mise d'accord avec les commissaires du conseil d'Etat sur certains amendements, et que, notamment sur la question relative à la publicité des séances des conseils généraux et municipaux, le projet amendé consacrerait en principe la faculté pour tout membre de ces conseils de faire insérer au procès-verbal des séances les opinions qu'il aurait exprimées et le vote qu'il aurait émis.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

vaisseau anglais *l'Illustrious*, en guerre contre nous; mais j'avais mon plan, je vous l'ai dit. Au premier combat, j'attends l'abordage; je cours au bout de la grande vergue, et là, je vous tire de dessous ma chemise une cocarde française plus grande que mon fond de chapeau, que j'avais fabriquée en cachette pour cette occasion.

— Ensuite de quoi je me mets à crier : « A moi, les amis! je suis Français! Attrape le bout de filin! » Les autres, qui allaient m'abattre à coups de pistolet, répondent : « Merci! » Ils empoignent la filière, me suivent dans ma hune, et font leur petite affaire avec agrément. L'anglais fut pris; moi, je passai second maître à bord du *74 le Magnifique*, où j'achevai la campagne, comme de raison. Nous désarmons à Toulon. A la paix, je suis congédié, je vas à Marseille, je fais deux voyages au marchand. L'idée me vient de voir Paris. J'y reste trois jours. Pays de sauvages! Ça ne connaît rien hormis la comédie, les boutiques de perruquiers, et les tailleurs pour habillements de bourgeois et de belles dames. Raison pour quoi j'ai compris le sentiment des terriens anglais rapport aux terriens français, qui, disent-ils, sont tous perruquiers, cuisiniers, maitres de danse ou tailleurs.

— Il faut neuf tailleurs pour faire un homme, dit gravement Tanguy Pellec, selon l'adage breton.

— L'Anglais prend Paris pour la France. Et le Parisien ne connaît rien que son Paris. Tu leur parles du Gange, de la Plata, de la mer du Sud, de Brest, du banc de Terre-Neuve; ils n'y croient seulement pas!

— Ils ne croient pas à Brest? dit la mère Yvonne avec étonnement.

— Les plus malins, ma cousine, n'en connaissent que le baigne; ils pensent que tous les Bretons sont des galériens et que tous les marins sont des brigands sans foi ni loi. Je me sauvai donc de Paris, sans envie d'y retourner. J'arrive à Granville; je fais deux voyages à la pêche de la morue. Après le second, je débarquai à Dunkerque, le pays de Jean Bart.

— Est-ce que Jean Bart n'était pas Breton? demanda la mère Yvonne.

— Non, cousine, non! Et ce n'est pas ma faute! — A Dunkerque, on armait *l'Albatros* pour la pêche de la baleine, naviguant à la part (1). Ça me

(1) Association de l'équipage au bénéfice de l'armement, par opposition aux appointements fixes et invariables.

va, ayant toujours eu goût à ma chance depuis mon temps corsairien. Nous voilà dans les mers du Sud. Nous faisons bonne pêche; ça va bien! Notre plein était quasiment fini, quand, une nuit, arrive un coup de vent de foudre, qui tombe à bord en grand, par un temps superbe, au milieu de notre travail de fonte de graisse. La chaudière se renverse, le feu prend à bord; moi, j'avais été échaudé des pieds à la tête et j'étais tombé à la mer. — Encore un grand bonheur! — « C'est, a dit le docteur, ce qui m'a sauvé la vie, étant demeuré plus de vingt-quatre heures dans l'eau, le meilleur remède contre les brûlures. » — J'avais été ramassé à bord d'un hollandais, qui me trouva sur une planche où je m'étais accroché sans savoir trop comment. De *l'Albatros* ni de mes parts de pêche je n'ai jamais eu de nouvelles. Le hollandais relâche à Montevideo; je mets mon sac, — manière de parler, vu que je n'en avais plus, — sur un trois-mâts français, *le Barde*, en partance pour Nantes. Avant-hier, dans le golfe, vent de sud-ouest, brise carabinée; pas moyen de tenir la cape; nous fuyons à sec devant le temps, jusque par le travers de Brest apparemment; l'autre nuit, mon pauvre *Barde* a dû faire son trou dans l'eau, vu que je me suis réveillé à bord d'une bar-

que de pilotin du Conquet, qui m'ont trouvé à moitié mort sur un tas de goémon.

— Est-il possible, mon Dieu! s'écria la mère Yvonne avec l'accent de la plus profonde pitié.

— Voici, cousine, comment je m'explique mon histoire. J'étais endormi tout habillé sur l'avant. Le trois-mâts aura donné dans une roche; du coup j'aurai été jeté dehors et je serai tombé sur un lit de varech, après m'être cogné la tête quelque part de manière à perdre connaissance. Toujours du bonheur!

Les enfants Pellec étaient émerveillés; Moris le clerc et Ronan ouvraient de grands yeux; Jean, l'aîné de la famille, pensait que le métier de soldat doit être encore moins dur que celui de matelot; la petite Yvonne et sa sœur Fantik avaient à plusieurs reprises fait le signe de la croix; mais le filleul du maître, éperdu d'admiration, se répétait tout bas ce que son père Tanguy Pellec, l'ancien mousse, aimait à dire surtout à propos de Guillou dit Barbejean : « Que la mer est le plancher des hommes, — que pour être vraiment un homme il faut avoir été marin, — et qu'un an de la vie d'un matelot en vaut dix de la vie de terrien. »

(La suite au prochain numéro).

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER
Présentement,

UNE MAISON AVEC JARDIN, située à Saumur, rue de la Levée-d'Enceinte, précédemment occupée par M^{lles} MARGAIN.
S'adresser, pour visiter et traiter, à M^e LAUMONIER. (45)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE
AUX ENCHÈRES,

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1865,

D'UNE MAISON,
Située à Saumur, levée d'Enceinte, occupée précédemment par M. Ving, ayant salon, salle à manger, plusieurs chambres, petit jardin. L'adjudication se fera le jeudi 18 mai 1865, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e Laumonier. On vendrait à l'amiable avant le jour fixé pour l'adjudication. S'adresser pour tous renseignements, audit notaire. (167)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Située à Bagnoux, chemin du Vau-Anglais, et 45 ares 88 centiares de VIGNES y attenants, pouvant être divisés.
S'adresser, soit au sieur Charles TOUCHET, qui occupe ladite maison, soit à M^e LAUMONIER. (194)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION,

Ensemble ou séparément,
Le dimanche 28 mai 1865, à midi,

DEUX MAISONS
Se joignant,
Situés rue de la Basse-Ile, n^o 40, près de la Gare,
AVEC SERVITUDES, PIÈCE D'EAU, JARDIN, joignant l'ancien lit de la Loire.
On pourra vendre de gré à gré avant l'adjudication.
Il sera donné toutes facilités pour le paiement.
S'adresser à M. JACOT-GRAVIER, ou audit notaire. (221)

Etudes de M^{es} TOUCHALEAUME et LE BLAYE, notaires à Saumur.

A VENDRE UN JARDIN,

Contenant vingt-huit ares trente centiares, planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert-des-Levées.
S'adresser pour traiter à M. CHASLE, rue des Payens, ou aux notaires.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON, située à Saumur, rue du Puits-Neuf, n^o 27, occupée par M. Mauro Bolognesi, liquoriste. S'adresser audit M^e CLOUARD.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE
POUR CAUSE DE DÉPART.

Le jeudi 18 mai 1865, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, dans la grande salle de la maison Besnier, Grande-Rue, à Saumur, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la vente publique, aux enchères, de quantité de meubles, linge, etc.

Il sera vendu :
Plusieurs lits en fer et en noyer, commodes, secrétaires, tables de toilette, un superbe bureau en acajou avec caisse et tablettes en marbre, tables de nuit, chaises, fauteuils, plusieurs bons matelats, couvertures, rideaux, quantité de linge, batterie de cuisine et beaucoup d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

TROIS MAISONS A VENDRE
Rue de Bordeaux.
S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

A VENDRE OU A LOUER
CAFÉ NATIONAL
Situé à Montreuil-Bellay.
S'adresser à M. HEGRON. (215)

A CÉDER
Pour cause de départ,
UN CAFÉ BIEN ACHALANDÉ,
Dans un très-bon quartier de Saumur.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE JOLIE MAISON
Avec salon, salle à manger, cuisine, chambres à coucher, grenier et cave, rue du Petit-Maure.
S'adresser à M. RIVAUD. (185)

A LOUER
Pour le 24 juin 1865,
Une MAISON, située à Saumur, carrefour Cendrière, n^o 6, composée de : au rez-de-chaussée, sur la rue un magasin, derrière une cuisine ; petite cour avec latrines ; au 1^{er} étage, deux chambres, dont une sur la rue ; au 2^e étage, une chambre et un grenier ; cave et caveau sous le magasin.
S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière n^o 8.

A LOUER
Présentement,
MAISON DE DÉBIT,
Place de l'Arche-Dorée, occupée précédemment par M. Guinrandy père.
S'adresser à M. MORANCÉ ou à M. GUINRANDY, rue du Portail-Louis. (199)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1865,
UNE PORTION DE MAISON,
PREMIER et SECOND ÉTAGE,
Rue d'Orléans, n^o 69.
S'adresser à M^{me} SEONNET, rue de la Fidélité. (175)

AVIS.
M^{me} BUAND, rue de l'Ermitage, près des Récollets, se charge de faire des ménages, à l'abonnement, à des conditions très-avantageuses. (220)

Changement de Domicile.
M. BAYOT, photographe, rue St-Nicolas n^o 70 bis, a l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'il a transféré son domicile rue de Bordeaux, n^o 18. M. Bayot, donne l'assurance de la garantie inaltérable de ses photographies. (204)

ON DEMANDE UN APPRENTI
pour l'ébénisterie et la fabrication des billards.
S'adresser rue Saint-Nicolas, n^o 31.

M^{me} PRIOU, auteur de l'Oïdiocide, réactif, contre l'oidium, informe MM. les propriétaires de vignes que le dépôt de cette substance est toujours à Saumur, rue de la Visitation, 31, chez M. Pinard.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,
Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles ; — L'ancien Théâtre et la Promenade ; — Le Puits-Cambon, à la Breille ; — Les deux Notre-Dame ; — Notre-Dame-des-Ardilliers ; — Notre-Dame-de-Nantilly ; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France ; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay ; de Henri IV à Napoléon 1^{er} ; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,
Prix : 4 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

Vient de paraître.

Nouveau tirage complètement terminé
DE

LA CHIMIE TECHNIQUE

De BARRUEL,
Appliquée aux Arts et à l'Industrie, à la Pharmacie et à l'Agriculture,

Sept volumes in-8^o, avec un grand nombre de gravures.
PRIX : 50 FRANCS.

Cet ouvrage comprend 7 volumes. Le premier est consacré aux généralités préliminaires, à l'étude des corps non métalliques, à leurs combinaisons entre eux. Il traite des acides et de l'ammoniaque, de l'éclairage au gaz et de tout ce qui est susceptible d'application dans l'industrie, ainsi que des généralités sur les métaux et de leurs combinaisons.

Le second est consacré aux métaux alcalins et aux métaux terreux ; à leurs oxydes, sulfates et sels. Fabrication de la poudre, extraction du sel, fabrication des verres, — des cristaux, — des émaux, de la chaux, — des mortiers et des ciments, — du plâtre, — des aluns, — des argiles, — des poteries, — de la porcelaine, etc., etc.

Le troisième s'applique aux métaux proprement dits, à leurs oxydes, sulfures, sels ; modes d'extraction des métaux qui ne sont pas traités par les méthodes métallurgiques ; préparations des couleurs qu'ils peuvent produire, dorure, argenture, etc.... Galvanoplastie, photographie.

Dans le quatrième, on traite des méthodes employées pour obtenir industriellement les métaux usuels : l'acier, le damas, les bronzes, etc.

Le cinquième et le sixième sont consacrés à la chimie organique générale.

Le septième traite spécialement de la chimie appliquée à l'agriculture ; des terrains, de leur analyse, des moyens de les amender ; des engrais naturels ou artificiels les plus convenables aux diverses cultures que l'on veut entreprendre.

Librairie de Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 11 MAI.			BOURSE DU 12 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	67 65	» 10	» »	67 65	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852.	95 50	» »	» »	95 50	» »	» »
Obligations du Trésor.	447 50	» »	» »	448 75	1 25	» »
Banque de France.	3750	» »	30	3700	» »	50
Crédit Foncier (estamp.).	1290	» 2 50	» »	1285	» »	5
Crédit Foncier colonial.	» »	» »	» »	640	» »	» »
Crédit Agricole.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit industriel.	718 75	7 50	» »	710	» »	8 75
Crédit Mobilier.	810	» »	10	817 50	7 50	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	962 50	» »	» »	965	2 50	» »
Orléans (estampillé).	832 50	» 5	» »	831 25	» »	1 25
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1070	» »	» »	1070	» »	» »
Est.	512 50	» »	1 25	511 25	» »	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.	901 25	1 25	» »	900	» »	1 25
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	598 75	» »	1 25	605	6 25	» »
Ouest.	530	» »	2 50	527 50	» »	2 50
C ^e Parisienne du Gaz.	1670	» »	7 50	1670	» »	» »
Canal de Suez.	450	» »	5	450	» »	» »
Transatlantiques.	490	» »	» »	486 25	» »	3 75
Emprunt italien 5 0/0.	65 55	» »	05	65 85	30	» »
Autrichiens.	445	1 25	» »	447 50	2 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	542 50	» »	» »	544 50	5	» »
Victor-Emmanuel.	307 50	2 50	» »	303 75	» »	3 75
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	265	» »	2 50	265	» »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	507 50	7 50	502 50	» »	5	» »
Saragosse.	350	» »	10	350	» »	» »
Séville-Xérés-Séville.	175	» »	2 50	175	» »	» »
Portugais.	232 50	» »	2 50	» »	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	315	» »	» »	313 75	» »	» »
Orléans.	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	305	» »	» »	301 25	» »	» »
Ouest.	298 75	» »	» »	298 75	» »	» »
Midi.	298 75	» »	» »	298	» »	» »
Est.	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Au Petit-Saint-Pierre.

LIQUIDATION GÉNÉRALE

De la Maison de Nouveautés

De M^{me} V^e MORIN-LEMONNIER

Rue d'Orléans, à SAUMUR.

Le Gérant de la Liquidation étant forcé de réaliser dans le plus bref délai, par conséquent, on vendra à moitié prix, à partir de Lundi 15 Mai 1865, tout ce qui reste de Marchandises en magasin, afin d'en faciliter le plus prompt écoulement possible.

La Vente commencera Lundi 15 Mai 1865.

On fera la vente tous les jours, de onze heures à cinq heures.

Les Magasins sont fermés le Dimanche.